REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail - Patrie
-*-*-*-*-*-*-*-

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work - Fatherland
-*-*-*-*-*-*-*-

CONVENTION DE REGULARISATION FONCIERE

ENTRE

LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE BERTOUA
« CUB »

ET

LA MISSION D'AMENAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX
(M A E T U R)

POUR LA DOMANIALISATION D'UN TERRAIN DE 43 HA A BIRPONDO DANS L'ARRONDISSEMENT DE BERTOUA I

MAI 2023

l'exception des actes destinés à être publiés pour assurer leur opposabilité ou le respect d'une réglementation impérative.

ARTICLE 16 : ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution de la présente Convention, les parties font élection de domicile respectivement aux adresses suivantes : ----------

- **MAETUR: Yaoundé, Quartier Hippodrome 716, Avenue Winston Churchill Rue 1.071, Tél: 222 23 13 23/ 222 23 31 13, BP 1248 Yaoundé, e-mail: maetur.cameroun@yahoo.com----------**
- **Communauté Urbaine de Bertoua, Mokolo 1, 147 Avenue Amadou AHIDJO, B.P : 13 Bertoua, Tél. : (237) -222 241 167**

ARTICLE 17 : ENREGISTREMENT

La présente Convention sera enregistrée aux frais et à la diligence de la MAETUR.

Fait à Bertoua, le 10 MAI 2023

En deux (02) exemplaires originaux
de dix sept (17) articles et huit (08) pages

POUR LA MAETUR

Mission d'Aménagement et d'Equipement des Terrains Urbains et Ruraux B.P.: 1248 Yaoundé MAETUR Le Directeur Général

Louis Roger Manga

POUR LA COMMUNAUTE URBAINE DE BERTOUA

REPUBLIQUE DU CAMEROUN DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM COMMUNAUTE URBAINE DE BERTOUA REGION DE L'EST Le Maire de la Ville

Limbélé Jean Marie Sodea